

La Question: Quel était le but du Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille) de « Ahl-UI-Bayt » ?

<"xml encoding="UTF-8?>

La Question: Quel était le but du Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille) de « Ahl-UI-Bayt » ?

La Réponse: Les hadiths du Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille) montre la figure de la vérité. Le Noble Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), a eu une faveur et une grâce particulière à la présentation de « Ahl-UI-Bayt », qu'on ne peut pas voir son exemple dans autre question et autre sujet. Il a présenté les « Ahl-UI-Bayt » par certaines voies. Les raconteurs et les récitants du hadith et les commentateurs du Saint Coran aussi, ont eu une grâce particulière à la présentation de la Famille du Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), dans les diverses occasions. Les poètes sincères musulmans ont eu une grâce et une faveur claire à dire les vertus des « Ahl-UI-Bayt » et de faire les connaître et de les rappeler, pendant les diverses siècles. De la manière qu'il est manifeste de tout qu'ils sont unanimes sur ce verset dont cela est descendu à propos de La Noblesse Famille du Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille). Tous ces montrent que le vue publique des musulman dans le commentaire de « Ahl-UI-Bayt », c'est la même première parole, et cette parole que le but est des épouses de Sa Sainteté, c'est une parole faible (Dha'if) et abandonnée (matruk) et inutile. Seulement, des personnes se sont debout devant cette voie claire et manifeste qu'ils ont eu une position semblable à l'hostilité envers les « Ahl-UI-Bayt ».

Le Messenger d'Allah (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), a fait les connaître de trois façons :

- 1) Préciser aux noms des personnes dont le verset a été descendu à leurs propos, afin que le sujet de la descente soit distingué avec le nomme et la réputation.
- 2) Il a fait entré sous al-Kisâ' (un voile), toutes ceux qui dont le verset a été descendu à leurs propos, et a prohibé les autres et a fait allusion au ciel par sa main et a dit : « Ô Allah ! Chaque Prophète a une famille, ce sont les Gens de ma Maison (ma Famille) et mes proches ».

3) Le Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), pour certains de mois, lorsqu'il est sorti pour la prière, il a passé devant la maison de Fâtima (que la paix soit sur elle) et a dit : « Ô les Gens de ma Maison ! La Prière. (Accourez à la Prière). » « Allah veut seulement éloigner de vous la souillure, et vous purifier totalement. » (1)

A) Préciser aux leurs noms.

Tabari a raconté de Abû Sa'îd Khîdrî que Le Messenger d'Allah (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille) a dit : Ce verset est descendu à propos de cinq personnes : Moi, 'Ali, Fâtima, Hassan et Hussayn. (2)

B) Faire entrer sous al-Kisâ' (un voile).

Le Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), a fait entré ses « Ahl-ul-Bayt » sous al-Kisâ' (un voile). Tabari a raconté d'Umm Salma que : « Un jour, alors que Le Messenger d'Allah (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), était dans ma maison, 'Ali, Fâtima, Hassan et Hussayn aussi ont venu. J'ai préparé un repas, et ils ont commencé à manger et dormit. Le Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), les a couverts d'un voile noir, en disant : « Ô Allah ! Ce sont les Gens de ma Maison (ma Famille) et mes proches. Eloigne donc d'eux la souillure et purifie-les totalement.» (3)

Leur nomination avec la récitation de ce verset dans leur maison.

Tabari a raconté de Anas que : Le Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), pour six mois, lorsqu'il est sorti pour la prière, il a passé devant la maison de Fâtima (que la paix soit sur elle) et a dit : « Ô les Gens de ma Maison ! La Prière. (Accourez à la Prière). » Puis il a récité le Verset de Tat-Hîr (la Purification) : « Allah veut seulement éloigner de vous la souillure, et vous purifier totalement. » (4) (5)

Notes

1) Dans le Livre de « Mafahim al-Coran », Vol. 10, P. de 143 à 153 ; nous avons mentionner

les Récits (Riwâyât) dont ils sont de la langue du Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), et il a présenté les « Ahi-Ui-Bayt » avec ces trois manières.

2) Tafçir de Tabari, Vol. 22, P. 5-7 ; Al-Durr al-Manthour, Vol. 5, P. 198-199.

3) ID.

4) ID.

.5) Les aspects des Croyances Chiites, P. 229